

# Bulletin de Suivi d'Étiage Région Grand Est

## ***Bassins hydrographiques de la Seine, de la Meuse, de la Moselle, du Rhin et de la Saône amont***

Faits nouveaux et marquants

### **Bassin Rhin-Meuse**

Sur les bassins de la Meuse et de la Moselle, les précipitations abondantes de la première décennie de décembre ont nettement amélioré les écoulements dans les cours d'eau. Grâce à ces apports, la situation hydrologique générale évolue très favorablement, même si l'amélioration est plus mesurée sur quelques petits bassins amont moins arrosés que les autres. En conséquence, toutes les unités passent en bleu.

Sur le bassin du Rhin et de la Sarre, on observe également que les niveaux sont remontés sur toutes les zones, y compris le Rhin. En conséquence, toutes les unités hydrologiques sont en bleu.

Pour les aquifères du bassin Rhin-Meuse, la presque intégralité des nappes a réagi aux précipitations et on note donc une recharge, plus ou moins importante selon la réactivité des nappes. Cependant, les niveaux restent inférieurs aux normales de saison, ce qui explique que les couleurs jaune, orange et même rouge soient encore présentes sur la carte, d'autant plus qu'il s'agit d'une situation moyenne sur 30 jours.

### **Bassin Seine-Normandie**

Sur le bassin Seine-Normandie en région Grand-Est, les pluies importantes observées au début du mois de décembre améliorent nettement la situation hydrologique. Les bassins crayeux sont les moins réactifs aux pluies et de ce fait, l'unité hydrologique "Affluents crayeux Marne et Aisne aval" reste en jaune et l'unité "Affluents crayeux Aube et Seine" passe de jaune à gris. Sur les bassins non crayeux, les réactions aux pluies sont plus importantes et toutes les autres unités hydrologiques et les trois corridors Marne, Seine et Aube sont maintenant en bleu.

Pour les aquifères du bassin Seine-Normandie, la situation est similaire à celle décrite pour les aquifères du bassin Rhin-Meuse, mais avec un impact plus léger des précipitations sur la nappe de la craie, du fait d'une inertie très forte de cet aquifère. Cependant, on note malgré tout des hausses des niveaux d'eau dans certains secteurs de cette nappe.

Pour les réservoirs et barrages de la région Grand Est, la plupart des soutiens a été arrêtée et ceux-ci entament enfin leur remplissage.

## **Sommaire :**

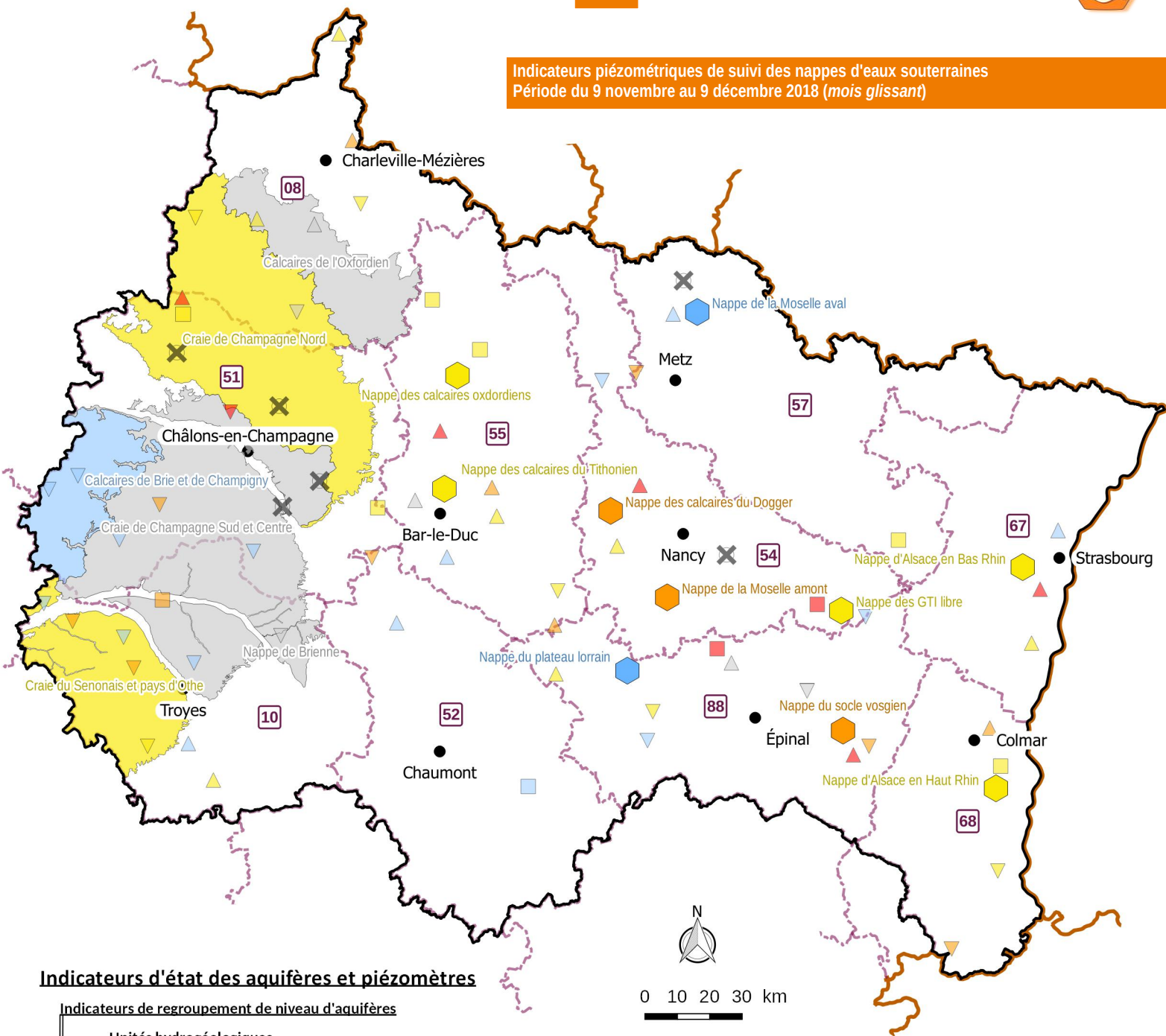
Nappes.....2 Bassins versants.....4 Barrages-réservoirs...7



# Eaux souterraines



Indicateurs piézométriques de suivi des nappes d'eaux souterraines  
Période du 9 novembre au 9 décembre 2018 (mois glissant)



## Indicateurs d'état des aquifères et piézomètres

### Indicateurs de regroupement de niveau d'aquifères

Unités hydrogéologiques		Piezomètres	
			-Des difficultés majeures sont à prévoir, l'étiage étant extrêmement sévère.
			-Les difficultés se généralisent, l'étiage étant sévère.
			-Les difficultés apparaissent sur certains secteurs, l'étiage étant marqué.
			-Les difficultés sont extrêmement rares et localisés, mais la situation s'approche d'un étiage plus problématique pour les usages.
			-Aucune difficulté à envisager, l'étiage est proche des normales, voire supérieur aux normales.
			-Absence d'informations

### Évolution récente du niveau des aquifères aux piézomètres

	En hausse
	Stable
	En baisse
	Evolution indéterminée
	Limite de la région
	Limites de département
	Frontières

Données ©IGN BDCarthage®, Portail sandre.eaufrance.fr (2018), DREAL Grand Est - Créé le 11/12/2018 par DREAL Grand Est



Unité	Nappe	Site de mesure	Note qualité	du 04/10/18	du 11/10/18	du 18/10/18	du 25/10/18	du 02/11/18	du 09/11/18
				au 04/11/18	au 11/11/18	au 18/11/18	au 25/11/18	au 02/12/18	au 09/12/18
				semaine 44	semaine 45	semaine 46	semaine 47	semaine 48	semaine 49

### Stations de suivi des unités hydrogéologiques

Calcaires de Brie et de Champagne	Calcaires de Brie	MECRINGES (51)	3	0,696	0,562	0,500	0,497	0,353	0,315
	Calcaires de Champagne	JANVILLIERS (51)	5	0,747	0,702	0,711	0,586	0,506	0,465
	<b>Qualification de l'étiage de l'unité hydrogéologique "Calcaires de Brie et de Champagne"</b>				1,0	1,0	1,0	1,0	1,0
Craie de Champagne Nord	Craie	HANNOGNE-SAINT-REMY (08)	3	-0,772	-0,826	-0,894	-0,814	-0,898	-0,916
	Craie	FRESNE-LES-REIMS (51)	5	-0,941	-1,007	-1,039	-1,077	-1,087	-1,119
	Craie	SEMIDE (08)	5	-0,165	-0,271	-0,356	-0,459	-0,572	-0,743
	Craie	SAINT-ETIENNE-SUR-SUIPPE (51)	5	-1,904	-1,986	-1,937	-1,896	-1,793	-1,766
	<b>Qualification de l'étiage de l'unité hydrogéologique "Craie de Champagne Nord"</b>				2,8	2,8	3,0	2,8	3,0
Craie de Champagne Sud et Centre	Craie	LES GRANDES-LOGES (51)	5	-1,358	-1,430	-1,509	-1,606	-1,692	-1,873
	Craie	LINTHELLES (51)	4	0,136	0,069	-0,016	-0,103	-0,195	-0,128
	Craie	SOMPUIS (51)	3	-0,036	-0,124	-0,181	-0,240	-0,299	-0,392
	Craie	VANAUULT-LE-CHATEL (51)	4						
	Craie	VAILLY (10)	5	0,631	0,591	0,566	0,569	0,443	0,433
<b>Qualification de l'étiage de l'unité hydrogéologique "Craie de Champagne Sud et Centre"</b>				1,9	1,9	1,9	1,9	2,2	
Craie du Senonais et Pays d'Othe	Craie	ORVILLIERS-SAINT-JULIEN (10)	4	0,372	0,228	0,158	0,125	-0,134	-0,208
	Craie	VILLELOUP (10)	5	-0,858	-1,004	-1,139	-1,174	-1,239	-1,317
	Craie	LA SAULSOTTE (10)	5	0,108	0,068	0,046	0,038	-0,024	-0,044
	Craie	SAINT-HILAIRE-SOUS-ROMILLY (10)	5	-0,897	-0,935	-0,994	-1,057	-1,235	-1,305
	<b>Qualification de l'étiage de l'unité hydrogéologique "Craie du Senonais et Pays d'Othe"</b>				2,1	2,1	2,1	2,1	2,6
Calcaires de l'Oxfordien des Ardennes	Calcaires du Kimméridgien-Oxfordien	BOUVELLEMONT (08)	5	-0,704	-0,793	-0,770	-0,760	-0,700	-0,715
	<b>Qualification de l'étiage de l'unité hydrogéologique "Calcaires de l'Oxf. des Ardennes"</b>				2,0	2,0	2,0	2,0	2,0
Nappe de Brienne	Alluvions de l'Aube	LASSICOURT (10)	4	-0,297	-0,352	-0,367	-0,443	-0,576	-0,687
	<b>Qualification de l'étiage de l'unité hydrogéologique "Nappe de Brienne"</b>				1,0	1,0	1,0	1,0	2,0

### Stations de suivi des nappes d'eau souterraine (hors unités)

Alluvions de la Meuse	HAM-SUR-MEUSE (08)		-1,288	-1,348					-0,957
Alluvions de la Moselle	BERTRANGE (57)		-0,405	-0,415	-0,437	-0,475	-0,394		-0,214
Alluvions de la Moselle	CATTENOM (57)								
Alluvions de la Moselle	DOMMARTIN-LES-TOUL (54)		-1,239	-1,326	-1,386	-1,462	-1,262		-1,228
Alluvions de la Moselle	ESSEGNEY (88)		-1,506	-1,677	-1,729	-1,808	-1,915		-1,939
Alluvions de l'Aube	RHEGES (10)		-1,294	-1,308	-1,325	-1,400	-1,426		-1,399
Alluvions du Perthois	HALLIGNICOURT (52)		-1,055	-1,299	-1,391	-1,392	-1,367		-1,403
Alluvions du Perthois	SERMAIZE-LES-BAINS (51)		-0,472	-0,740	-0,912	-1,215	-1,157		-1,105
Calcaires de l'Oxfordien	BRIEULLES-SUR-BAR (08)		0,151	-0,053	-0,407		-0,561		-0,639
Calcaires de l'Oxfordien	EPIEZ-SUR-MEUSE (55)		-0,748	-0,871	-0,903	-1,006	-1,078		-1,275
Calcaires de l'Oxfordien	LES CLERY (55)		-0,748	-0,831	-0,823	-0,833	-0,885		-0,855
Calcaires de l'Oxfordien	LES ROISES (55)		-1,475	-1,471	-1,377	-1,399	-1,544		-1,604
Calcaires de l'Oxfordien	VACHERAUVILLE (55)		-0,601	-0,704	-0,746	-0,922	-0,993		-1,041
Calcaires de l'Oxfordien sous couverture	COUSANCES-LES-TRICONVILLE (55)		-1,803	-1,953	-2,019	-2,095	-1,570		-1,279
Calcaires du Dogger	FREVILLE (88)		-1,296	-1,485	-1,830	-1,992	-1,858		-1,194
Calcaires du Dogger	VERNEVILLE (57)		-0,772	-0,847	-0,928	-1,032	-1,183		-1,294
Calcaires du Dogger	VILLERS-EN-HAYE (54)		-1,820	-1,600	-1,530	-1,481	-1,725		-1,721
Calcaires du Dogger	VILLE-SUR-YRON (54)		-0,084	-0,212	-0,259	-0,349	-0,540		-0,626
Calcaires du Muschelkalk	HAREVILLE (88)		-0,208	-0,316	-0,474	-0,610	-0,842		-1,001
Calcaires du Tithonien	NEUVILLE-SUR-ORNAIN (55)		-0,598	-0,633	-0,664	-0,726	-0,922		-0,832
Calcaires du Tithonien	NUBECOURT (55)		-1,163	-1,097	-1,193	-1,389	-1,588		-1,663
Calcaires du Tithonien	PRASLIN (10)		-1,772	-1,834	-1,749	-1,699	-1,212		-1,008
Calcaires du Tithonien	STAINVILLE (55)		-0,939	-0,853			-0,672		-0,512
Calcaires du Tithonien	VAUX-SUR-BLAISE (52)		-0,764	-0,729	-0,592	-0,548	-0,548		-0,575
Colluvions sur socle Ardennais	GESPUNSAT (08)		-1,799	-1,769	-1,709	-1,699	-1,524		-1,513
Craie	BUSSY-LE-CHATEAU (51)		-2,101	-2,191	-2,217	-2,214			
Craie	CHAMOY (10)		-0,930	-0,896	-0,893	-0,928	-0,955		-1,009
Craie	REIMS (51)								
Craie	SONGY (51)			-0,824	-0,941		-1,247		
Craie	VAL-DES-MARAIS (51)		-0,883	-0,967	-1,037	-1,086	-1,209		-1,343
Grès du Keuper	DOMBASLE-SUR-MEURTHE (54)								
Grès du Rhétien sous couverture	VAL-DE-MEUSE (52)		-0,284	-0,376	-0,442	-0,460	-0,528		-0,592
Grès du Trias inférieur affleurant	CELLES-SUR-PLAINE (88)		-0,143	-0,186	-0,187	-0,216	-0,402		-0,514
Grès du Trias inférieur affleurant	RELANGES (88)						-0,771		-0,594
Grès du Trias inférieur sous couverture	GELACOURT (54)		-1,895	-1,884	-1,878	-1,902	-1,914		-1,905
Nappe d'Alsace	HABSHEIM (68)		-0,997	-1,034	-1,078	-1,110	-1,221		-1,203
Nappe d'Alsace	HETTENSCHLAG (68)		-0,967	-0,973	-0,975	-0,983	-0,999		-1,018
Nappe d'Alsace	HOLTZWHR (68)		-1,308	-1,325	-1,363	-1,496	-1,582		-1,594
Nappe d'Alsace	LIPSHEIM (67)		-1,619	-1,683	-1,735	-1,924	-1,882		-1,765
Nappe d'Alsace	REICHESTETT (67)		-0,392	-0,384	-0,390	-0,396	-0,401		-0,380
Nappe d'Alsace	ROSSFELD (67)		-0,973	-0,926	-0,920	-1,140	-1,068		-0,957
Sables de l'Apto-Albien	NOVION-PORCIEN (08)		-1,620	-1,468	-1,248	-1,256	-1,168		-1,108
Sables de l'Apto-Albien	VENDUE-MIGNOT(LA) (10)		-2,190	-2,180	-2,180	-2,007	-1,496		-0,207
Socle vosgien	GERARDMER (88)		-1,980	-2,131	-2,066	-2,022	-1,909		-1,683
Fluvioglacière sur Muschelkalk gréseux	GRANDVILLERS (88)		-0,008	-0,128	-0,300	-0,481	-0,596		-0,686
Fluvioglacière sur socle vosgien	XONRUPT-LONGEMER (88)		-1,480	-1,453	-1,451	-1,504	-1,596		-1,581

Les valeurs indiquées dans ce tableau correspondent :  
 - à l'IPS (Indicateur Piézométrique Standardisé) calculé sur les 30 derniers jours pour les piézomètres ;  
 - à une note de 1 à 5 égale à la moyenne des notes des piézomètres pondérée par leur note de qualité pour les unités hydrogéologiques.

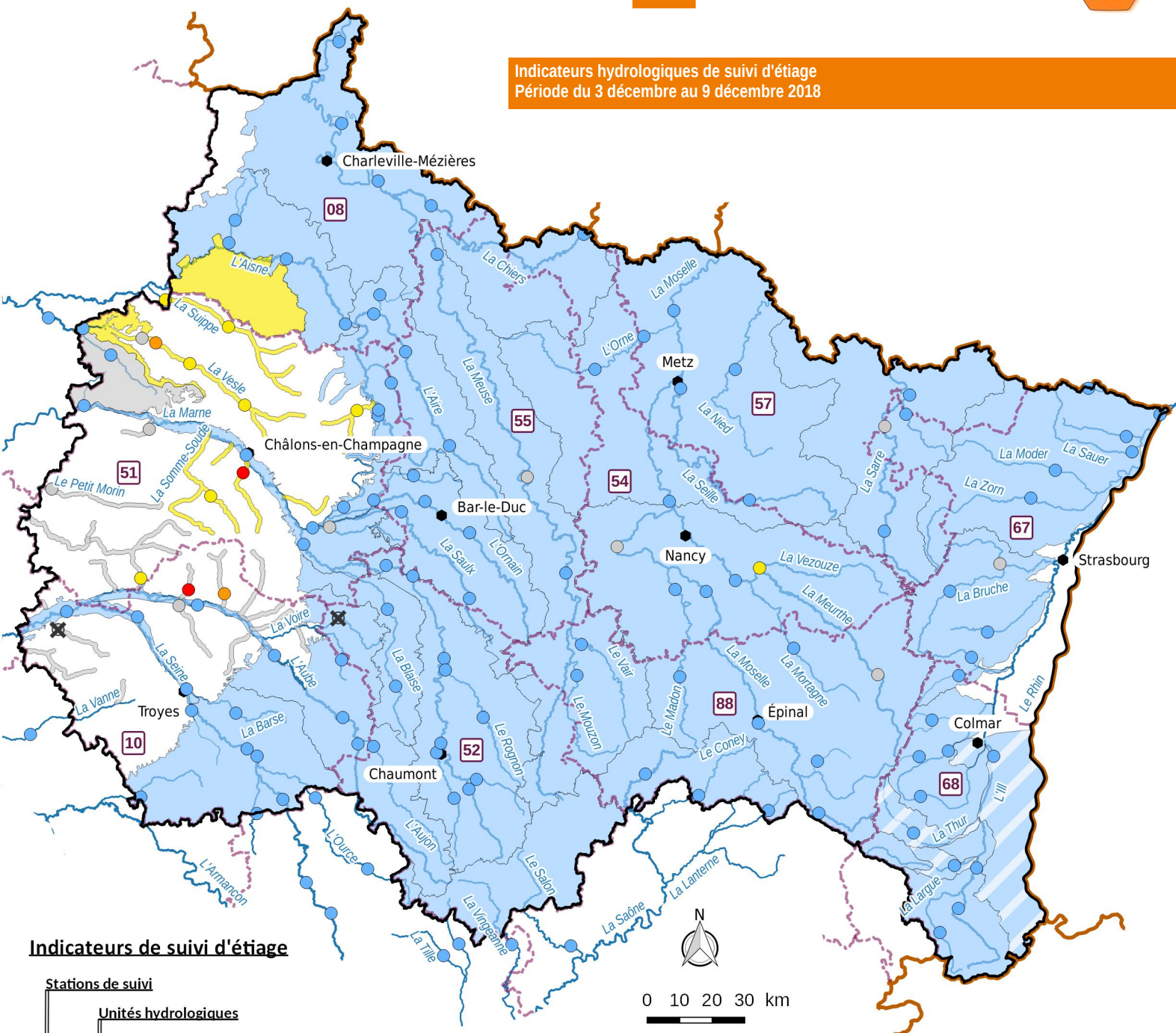
Les seuils pour les stations de suivis sont :

Seuil	« Gris »	« Jaune »	« Orange »	« Rouge »
IPS	-0,6312	-0,8416	-1,2815	-1,6448

\*Une correction a été appliquée sur les calculs statistiques du piézomètre de Reichstett (67) afin de compenser l'impact de l'arrêt d'un prélèvement à proximité.

# Eaux de surface

Indicateurs hydrologiques de suivi d'étiage  
Période du 3 décembre au 9 décembre 2018



## Indicateurs de suivi d'étiage

### Stations de suivi

#### Unités hydrologiques

#### Unités hydrologiques bénéficiant d'un soutien d'étiage

- Des difficultés majeures sont à prévoir, l'étiage étant extrêmement sévère.
- Les difficultés se généralisent, l'étiage étant sévère.
- Les difficultés apparaissent sur certains secteurs, l'étiage étant marqué.
- Les difficultés sont extrêmement rares et localisés, mais la situation s'approche d'un étiage plus problématique pour les usages.
- Aucune difficulté à envisager, l'étiage est proche des normales, voire supérieur aux normales.
- Absence d'informations

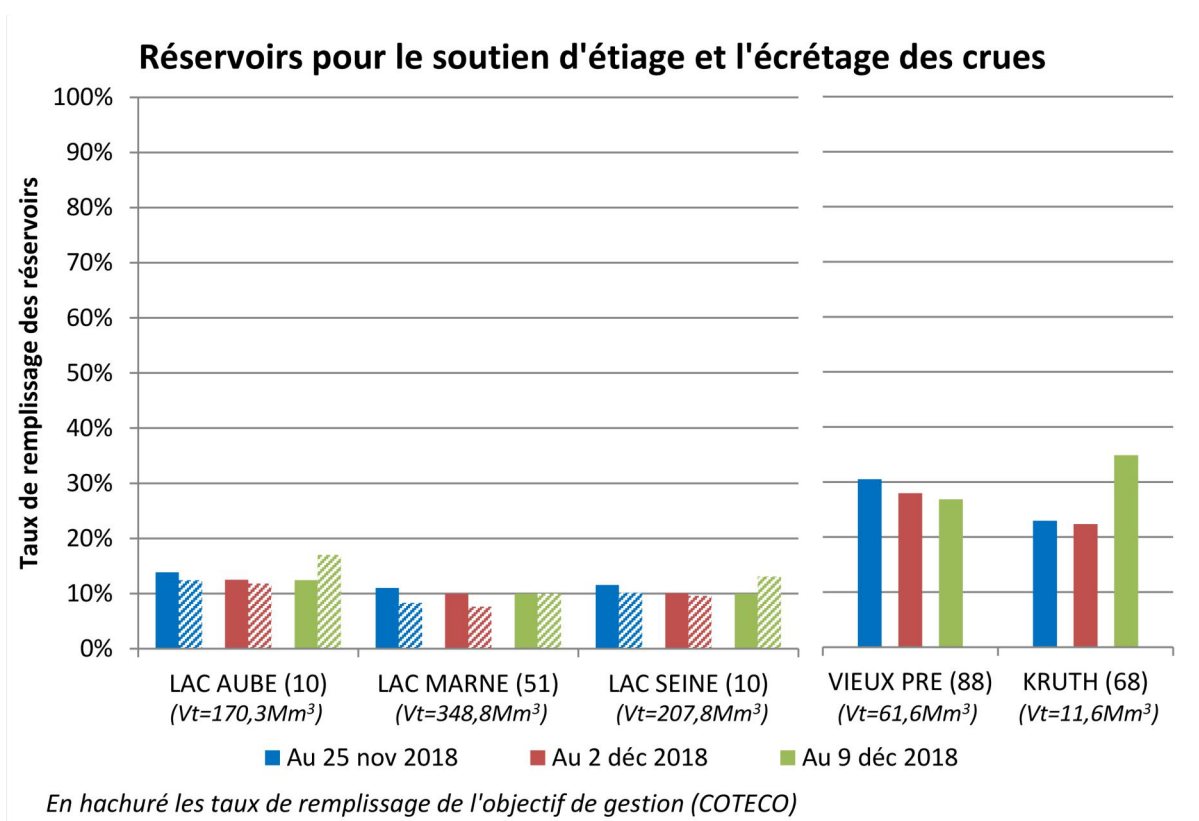
- Limite de la région
- Limites de département
- Frontières
- Cours d'eau principaux

Nota : pour les 3 stations hydrométriques suivantes : Sundhoffen, Reiningue et Willer-sur-Thur, il n'existe pas de seuil de niveau gris ni de seuil de niveau orange.

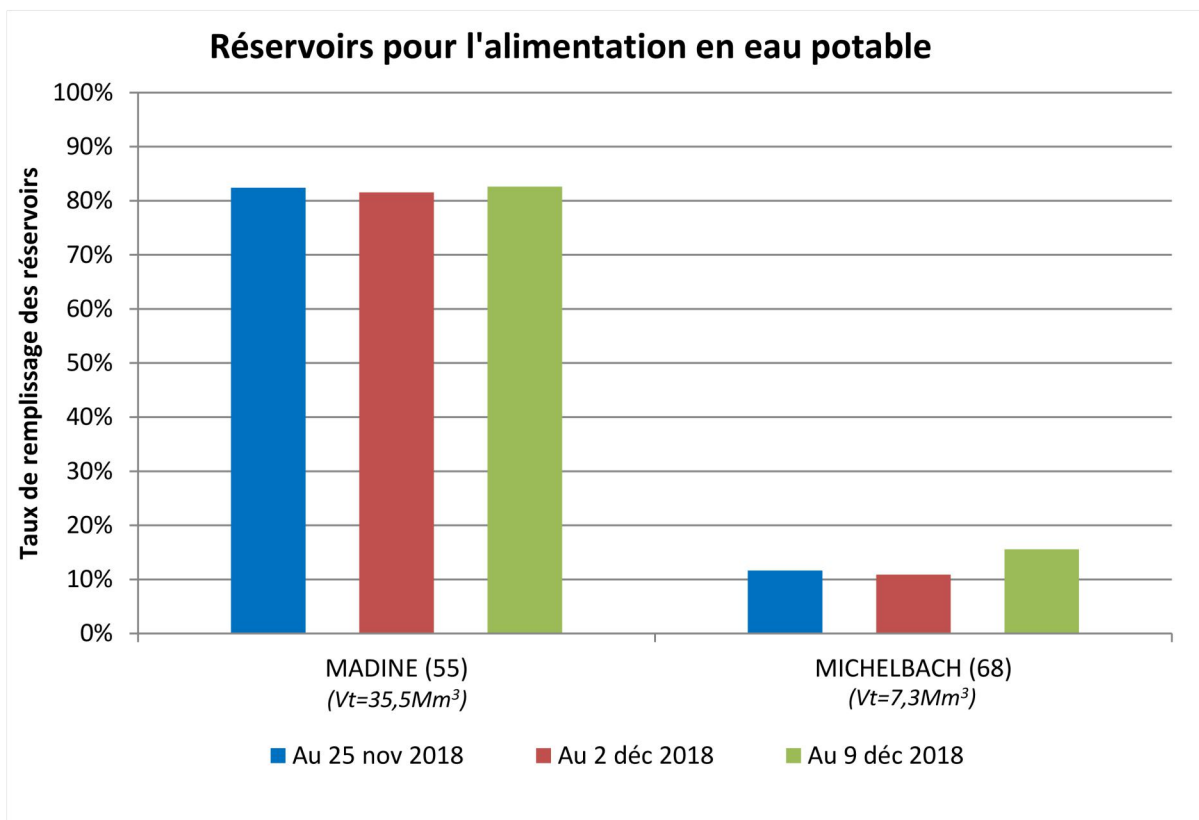
Données ©IGN BDCarthage®, Portail sandre.eaufrance.fr (2018), DREAL Grand Est - Créé le 11/12/2018 par DREAL Grand Est







Vt : Volume total du réservoir en million de mètres cubes.



Vt : Volume total du réservoir en million de mètres cubes.

## HYDROLOGIE

- **Débit** : Volume d'eau écoulé par unité de temps généralement exprimé en mètre cube par seconde (m<sup>3</sup>/s).
- **Débit de base (VCN 3)** : Le VCN 3 correspond au débit moyen minimal calculé sur 3 jours consécutifs sur une période donnée. La date du VCN3 correspond au premier des trois jours considérés.
- **Débit moyen journalier (QMJ)** : Le débit moyen journalier correspond au volume écoulé sur une journée rapporté à l'unité de temps, et généralement exprimé en m<sup>3</sup>/s.
- **Hydraulicité mensuelle** : Rapport du débit moyen du mois considéré à la moyenne historique du mois considéré. Elle permet de positionner un mois par rapport à un mois moyen.

## SEUILS DES NOTES DES UNITÉS

Qualification	Note N
« Bleu »	$1 \leq N < 1,5$
« Gris »	$1,5 \leq N < 2,5$
« Jaune »	$2,5 \leq N < 3,5$
« Orange »	$3,5 \leq N < 4,5$
« Rouge »	$4,5 \leq N \leq 5$

## PIÉZOMÉTRIE

- **Aquifère (ou nappe d'eau souterraine)** : Formation géologique contenant de façon temporaire ou permanente de l'eau mobilisable, constituée de roches perméables et capable de la restituer naturellement et/ou par exploitation. On distingue deux types d'aquifères (à nappe libre ou captif).
- **Niveau piézométrique** : Niveau auquel peut monter l'eau d'une nappe dans un tube (le piézomètre) lorsqu'on réalise un forage. Ce niveau correspond à la pression de la nappe, il est généralement donné en mètres NGF.
- **Piézo-mètre** : Tube foré dans le sol atteignant la nappe phréatique et permettant de mesurer son niveau. Certains puits ou forages qui ne sont plus exploités aujourd'hui servent également de piézomètres.
- **Indicateur Piézométrique Standardisé (IPS)** : Indicateur permettant de positionner le niveau piézométrique mensuel par rapport à des estimations de périodes de retour du niveau mensuel moyen observé sur un point d'eau, du plus sec (représenté en rouge) au plus humide (représenté en bleu).

## INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES

-Les bulletins de situation sont publiés sur le site internet de la DREAL Grand Est :

<http://www.grand-est.developpement-durable.gouv.fr/secheresse-r244.html>

-Les arrêtés de restriction d'usage de l'eau peuvent être consultés sur le site internet PROPLUVIA :

<http://propluvia.developpement-durable.gouv.fr>

-Les actions mises en place pour mieux gérer l'eau en période de sécheresse sur le site internet du Ministère :

<https://www.ecologique-solidaire.gouv.fr/actions-mises-en-place-mieux-gerer-leau-en-période-secheresse>

## NOUS CONTACTER

Par courriel :

etiage.dreal-grand-est@developpement-durable.gouv.fr

Par courrier :

DREAL Grand Est, 2 rue Augustin Fresnel - CS 95038 57071 METZ Cedex 03

Par téléphone :

03 87 62 81 00

Direction régionale de l'Environnement,  
de l'Aménagement et du Logement  
GRAND EST  
2 rue Augustin Fresnel - CS 95038  
57071 Metz Cedex 03  
Tél. : 03 87 62 81 00  
Fax : 03 87 62 81 99



Rédaction / Validation / Mise en page :  
Service de Prévention des Risques Naturels et Hydrauliques  
Service Eau, Biodiversité et Paysages

Avec le concours de :  
BRGM, APRONA, EDF, VEOLIA, EPTB Seine Grands Lacs,  
Conseil départemental du Haut-Rhin, Ville de Mulhouse.